

## DOSSIER ADMINISTRATIF

1. - LES ACTES LIÉS À LA PROCÉDURE DE MODIFICATION DU PLUI PRÉCÉDANT L'ENQUÊTE PUBLIQUE
2. – CONSULTATIONS, AVIS ET OBSERVATIONS
3. - DÉCISION DE MADAME LA PRÉSIDENTE DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE PAU DÉSIGNANT UNE COMMISSION D'ENQUÊTE
4. - ARRÊTÉ D'OUVERTURE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE
- 05- JUSTIFICATIFS DES MESURES DE PUBLICITÉ

## DOSSIER TECHNIQUE

- 1-5.3 NOTICE EXPLICATIVE
- 1-5.3 ANNEXES À LA NOTICE EXPLICATIVE
- 3.1 - RÈGLEMENT ÉCRIT
- 3.1.2 ANNEXES AU RÈGLEMENT ÉCRIT
- 3.2 - DOCUMENTS GRAPHIQUES
- 4- ANNEXES PLUI
- 5 - ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION
- 6 – NOTE D'INCIDENCE ENVIRONNEMENTALE ET SON ANNEXE

L'intégralité du dossier d'enquête publique est consultable :

- En support papier au siège de la communauté de communes MACS, allée des camélias à Saint Vincent de Tyrosse et dans les 23 Mairies.
- En support numérique sur le registre dématérialisé dédié à l'enquête publique : <https://www.registre-dematerialise.fr/5980>